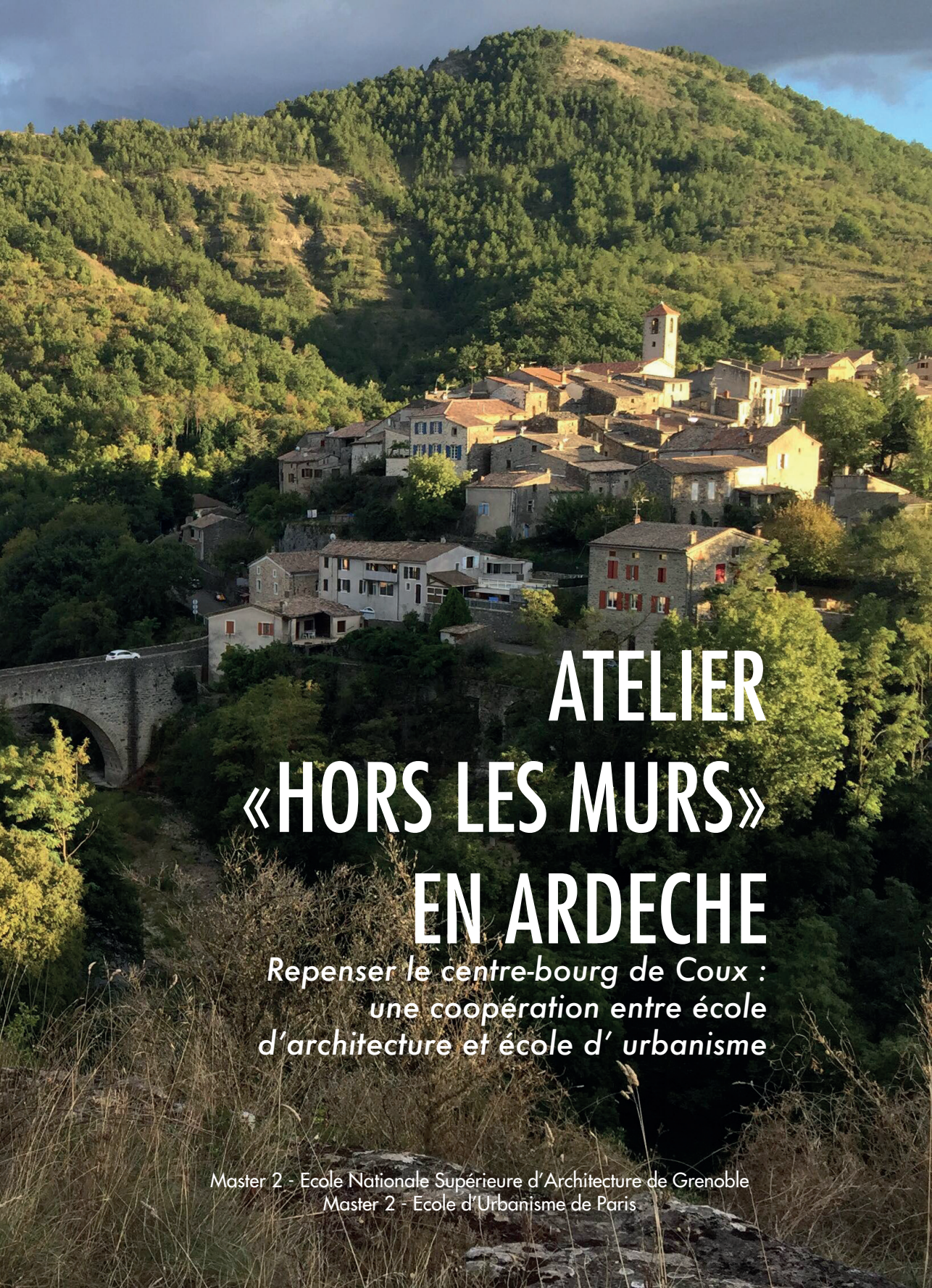




ATELIER «HORS LES MURS» EN ARDECHE

*Repenser le centre-bourg de Coux :
une coopération entre école
d'architecture et école d'urbanisme*

Master 2 - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
Master 2 - Ecole d'Urbanisme de Paris



**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**



**NS / E
AG**
ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE



ATELIER «HORS LES MURS» EN ARDECHE

5

*Repenser le centre-bourg de Coux :
une coopération entre école
d'architecture et école d'urbanisme*

2018
E.N.S.A.G
E.U.P

SOMMAIRE

/0 PROLOGUE	p. 9
/1 ORGANISATION THÉMATIQUE POUR LE DIAGNOSTIC	
1.1 De la demande à la problématique	p. 15
1.2 Méthode d'enquête et outils	p. 22
1.3 Gestion du projet : un atelier interdisciplinaire intensif d'une semaine	p. 28
/2 DIFFÉRENTS SCÉNARIOS POUR UN TERRITOIRE	
2.1 Exploiter de façon innovante l'eau présente	p. 35
2.2 Densifier hors les bourgs	p. 40
2.3 Du mondial au local	p. 42
/3 UN MODE DE RENDU THÉÂTRALISÉ	p. 48
/4 REMERCIEMENTS	p. 52

Un atelier hors-les-murs pour revitaliser les centre-bourgs

A l'automne 2017, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le Ministère de la Culture et le Ministère de la Cohésion des Territoires lance un appel à projet en direction des établissements d'enseignement supérieur pour des ateliers hors les murs sur le thème de la revitalisation des centres-bourg et de leur bassin de vie.

Travaillant depuis de nombreuses années au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble sur des territoires périurbains ou ruraux connaissant des situations de déséquilibre, croissant ou décroissant, l'équipe pédagogique de la thématique de master «Architecture Villes Ressources» que je coordonne a saisi l'occasion de cet appel à projet pour tester un dispositif pédagogique inédit.

Mettant en avant l'interdisciplinarité et le temps court, le projet pédagogique devait trouver pour partenaire une commune souffrant d'une perte d'attractivité en son centre-bourg et désireuse de profiter du dispositif d'atelier hors les murs pour questionner son devenir. Il devait associer deux écoles enseignant des disciplines complémentaires autour de l'aménagement du territoire. Enfin, le projet devait se dérouler sur une semaine comprenant découverte de la commune, analyse, compréhension des enjeux et problématisation, puis restitution d'une démarche projet. Ces deux dernières «contraintes» ont fortement stimulé à la fois la pédagogie, obligeant les enseignants à repenser leurs énoncés, outils et méthodes, et les étudiants qui découvraient le travail in situ en interdisciplinarité.

Dans le cadre de la semaine d'activités communes du Master 2 Urbanisme et Aménagement de l'Ecole d'Urbanisme de Paris et des workshops de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, et avec l'appui du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et du CAUE de l'Ardèche, une quarantaine d'étudiants ont donc travaillé sur une commande visant à la revitalisation des centres-bourgs des communes de Coux et de Saint-Cierge-la-Serre, deux communes situées dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Le livret que vous avez entre les mains présente le résultat de cet atelier tel que les étudiants l'ont vécu, mettant en avant leurs démarches, leurs outils, leurs propositions. C'est un matériau témoin de ce temps de travail court mais très intense, rédigé dans le temps de la semaine par les étudiants eux-mêmes.

Stéphanie David

Maitre de conférence - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
responsable de l'atelier hors-les-murs

Penser le travail collectif de manière structurée

Chaque équipe composée de 20 étudiants (13 étudiants de l'ENSA Grenoble et 7 étudiants de l'EUP) et de deux enseignants, se sont organisés en sous-groupes afin que des résultats pertinents puissent émerger sur un temps d'immersion court d'une semaine. L'ensemble des collectes et productions a été coordonné par un enseignant et un à deux étudiants.

Au sein de chaque équipe de 20, les étudiants étaient invités à penser leur propre mode d'organisation, tout comme ensuite au niveau des sous-groupes constitués autour de thèmes précis de travail. L'enjeu était de penser collectivement le rôle de chacun, celui du coordonnateur, de l'arpenteur, du dessinateur, de l'enquêteur pour atteindre les objectifs fixés.

Calendrier de la semaine

Samedi 22 septembre :

- Découverte en autonomie des deux communes
- Présentation des problématiques territoriales par les acteurs locaux

Dimanche 23 septembre :

- Travail d'immersion, relevés et collectes de données physiques et sensibles

Lundi 24 septembre :

- Rencontre des acteurs locaux pour mener avec eux des entretiens semi-directifs (2 étudiants rencontrent un acteur local) de 9h à 12h
- Poursuite du travail d'immersion,

Mardi 25 septembre

- Poursuite du travail d'immersion et formalisation des enjeux d'action

Mercredi 26 septembre

- Présentation intermédiaire aux élu.e.s des deux communes (matin)
- Présentation des protocoles + récits analytiques + pistes d'actions

Jeudi 27 septembre

- Réajustement méthodologique par équipe suivant retours du débat de la veille
- Poursuite du travail : pistes d'action et nouveaux protocoles

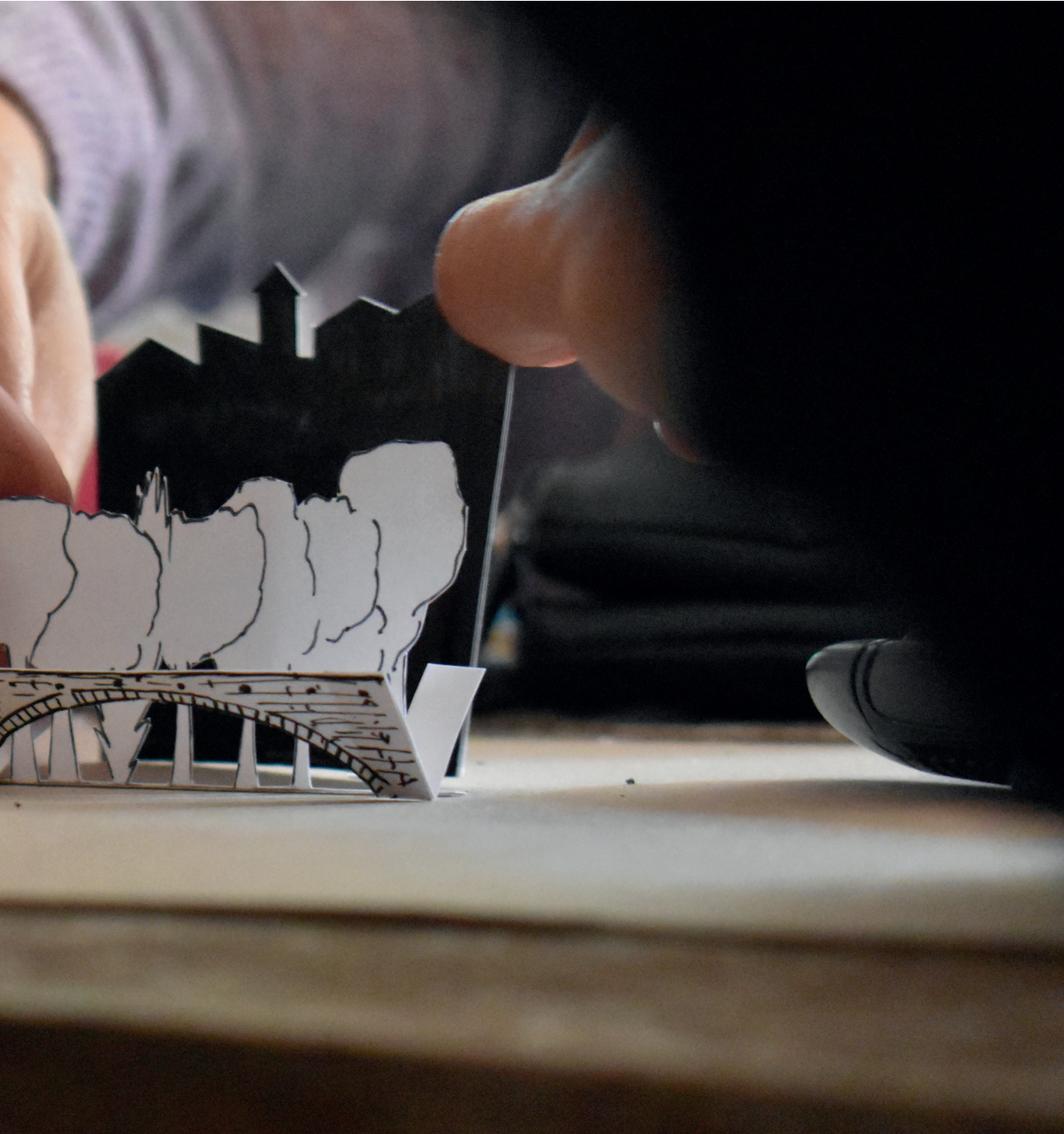
Vendredi 28 septembre

- Présentation de l'ensemble du processus et propositions projectuelles, fabrication de la synthèse finale
- Restitution aux élus en soirée (salle du conseil / déambulation animée dans Saint-Cierge-la Serre)

Samedi 29 septembre

- Départ vers Paris et Grenoble





1. ORGANISATION THEMATIQUE POUR ABORDER LE DIAGNOSTIC

DE LA DEMANDE A LA PROBLÉMATIQUE

/LE TERRITOIRE DE COUX

La commune de Coux rassemble 1760 habitants répartis sur 1202 hectares. Cette collectivité est marquée par une répartition de sa population en trois pôles majeurs : le centre bourg, le lotissement et le grand quartier.



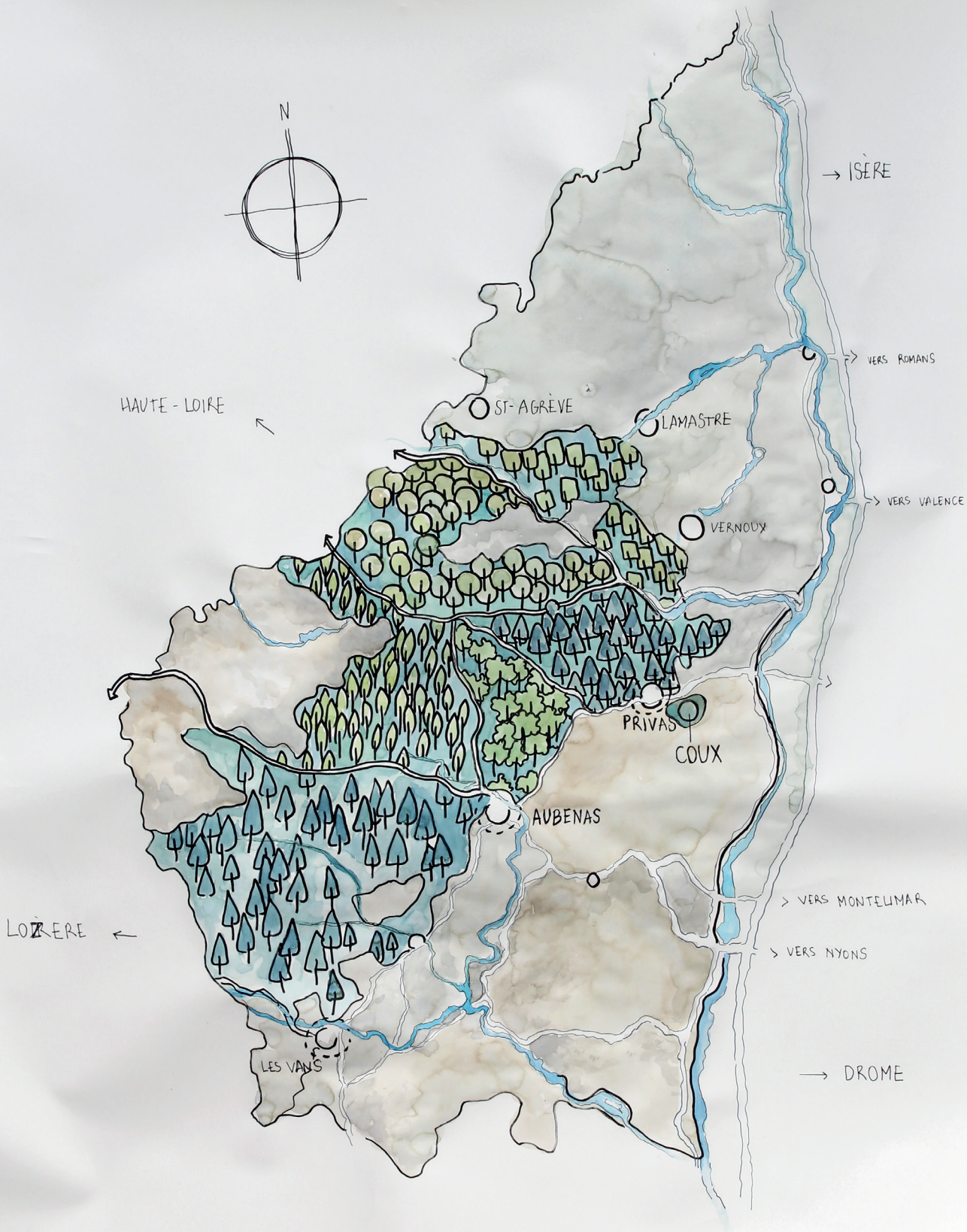
Le centre-bourg



Le lotissement



Le grand quartier



Le village possède une grande richesse architecturale, paysagère, et historique. Ce fut un village médiéval semi-fortifié classé «village de caractère» de par ses maisons anciennes, ses ruelles tortueuses, ses voûtes. Dans le centre-bourg on retrouve une architecture authentique constituée de petits passages, les calades que de nombreux visiteurs empruntent chaque année. Le village constituait un site militaire stratégique permettant d'y contrôler le passage. Les Huguenots, utilisaient alors comme refuge les grottes de la Jaubernie. Ces grottes, peuplées depuis la préhistoire, auraient été fortifiées lors des guerres de religion afin de servir de refuge. Aujourd'hui, certains éléments de patrimoine ont été valorisés comme les grottes inscrites comme monument historique, ou encore le pont Louis XIII classé.

/SITUER COUX À UNE ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

La commune de Coux est située dans le département de l'Ardèche en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fait partie du canton de Privas et de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche depuis le 1er janvier 2017. De plus Coux fait partie du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Cette imbrication à plusieurs échelles implique une coopération entre les différents territoires.

Les conditions de vie des populations et l'économie des territoires sont liées au dynamisme des métropoles et des villes environnantes. Les territoires profitent ou subissent des influences urbaines selon les dynamiques économiques et démographiques des plus grandes villes. De ce fait, Coux est directement relié à Privas qui constitue un pôle de centralité, une ville préfecture réunissant tous les services de l'État, et un lieu regroupant de nombreuses offres d'emplois. La ville de Coux dépend d'une certaine façon des nombreux services que Privas peut offrir, mais possède aussi ses propres caractéristiques notamment en terme d'immobilier. L'une des caractéristiques est la surface des logements qui est en moyenne plus grande qu'à Privas et qui plus est, ces logements comportent des jardins. Depuis plus de 15 ans, la population de Privas est en déclin. Une partie non négligeable de la population est certainement attirée par l'idée de pouvoir vivre dans une commune avoisinante. Cette proximité offre une plus grande surface d'habitation ainsi qu'une certaine quiétude, tout en permettant de bénéficier des services d'une ville telle que Privas.

L'élément principal à considérer est que Coux s'est historiquement développé entre le centre-bourg, la partie basse de la ville, et les Grands Quartiers, la partie haute. La ville de Coux est littéralement coupée en deux par une autre ville. Le centre-bourg et la zone de lotissement sont proches géographiquement et reliés par une voie routière, contrairement à la zone du grand quartier qui est coupée du reste de la commune. En effet, pour rejoindre le centre bourg depuis le grand quartier il faut nécessairement traverser Privas. Cela impacte la cohésion au sein des deux parties de la ville, le système de voirie ainsi que les relations entre habitants.

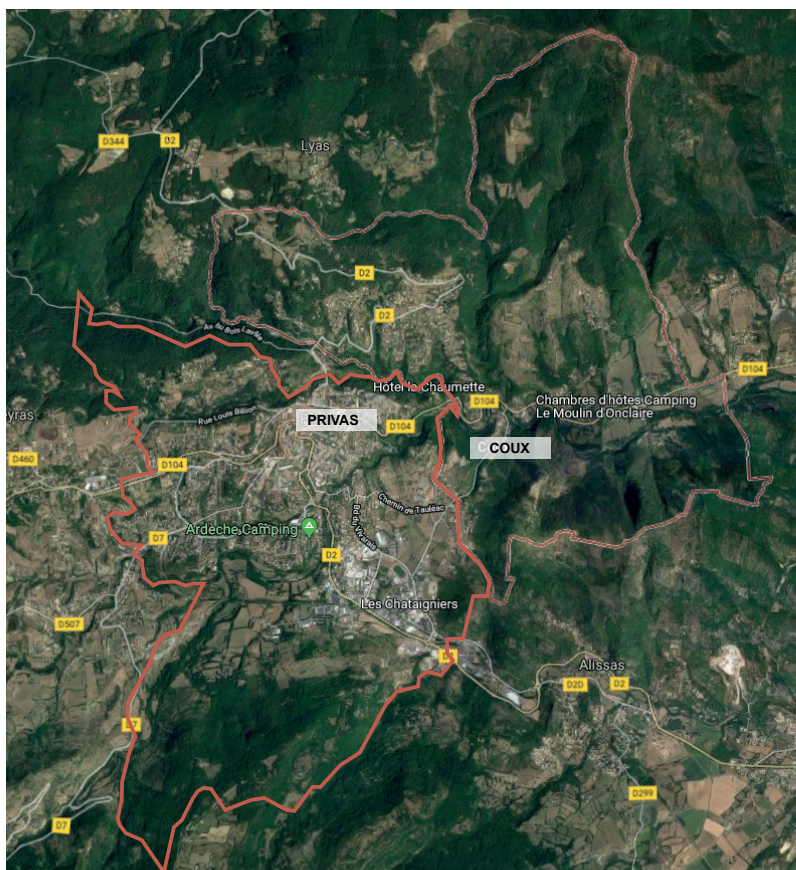
/COMPRÉHENSION, APPROPRIATION ET PROBLÉMATISATION

La Commune de Coux, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ainsi que le Conseil d'Architecture, de l'Environnement et de l'Architecture de l'Ardèche nous ont fait parvenir une commande sous-divisée en plusieurs enjeux :

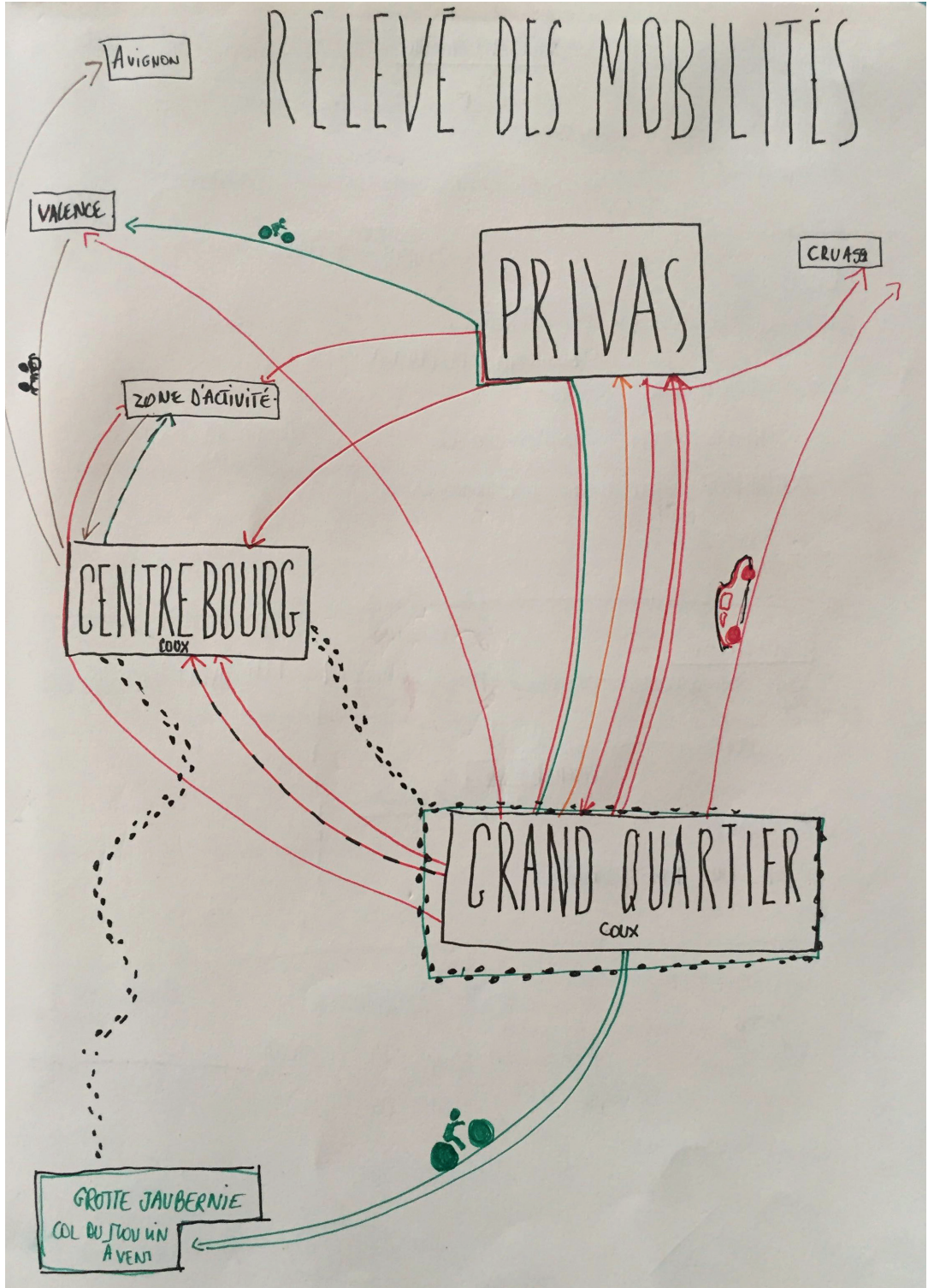
- Améliorer la cohésion et la liaison entre Coux haut et bas ;
- Favoriser la cohésion en engageant un dialogue entre élus mais aussi habitants ;
- Sensibiliser les habitants et les élus au développement durable, en favorisant un urbanisme plus responsable.

18

Afin de répondre à ces demandes, notre première mission fut d'explorer le territoire, le but étant d'en comprendre les caractéristiques et problématiques .

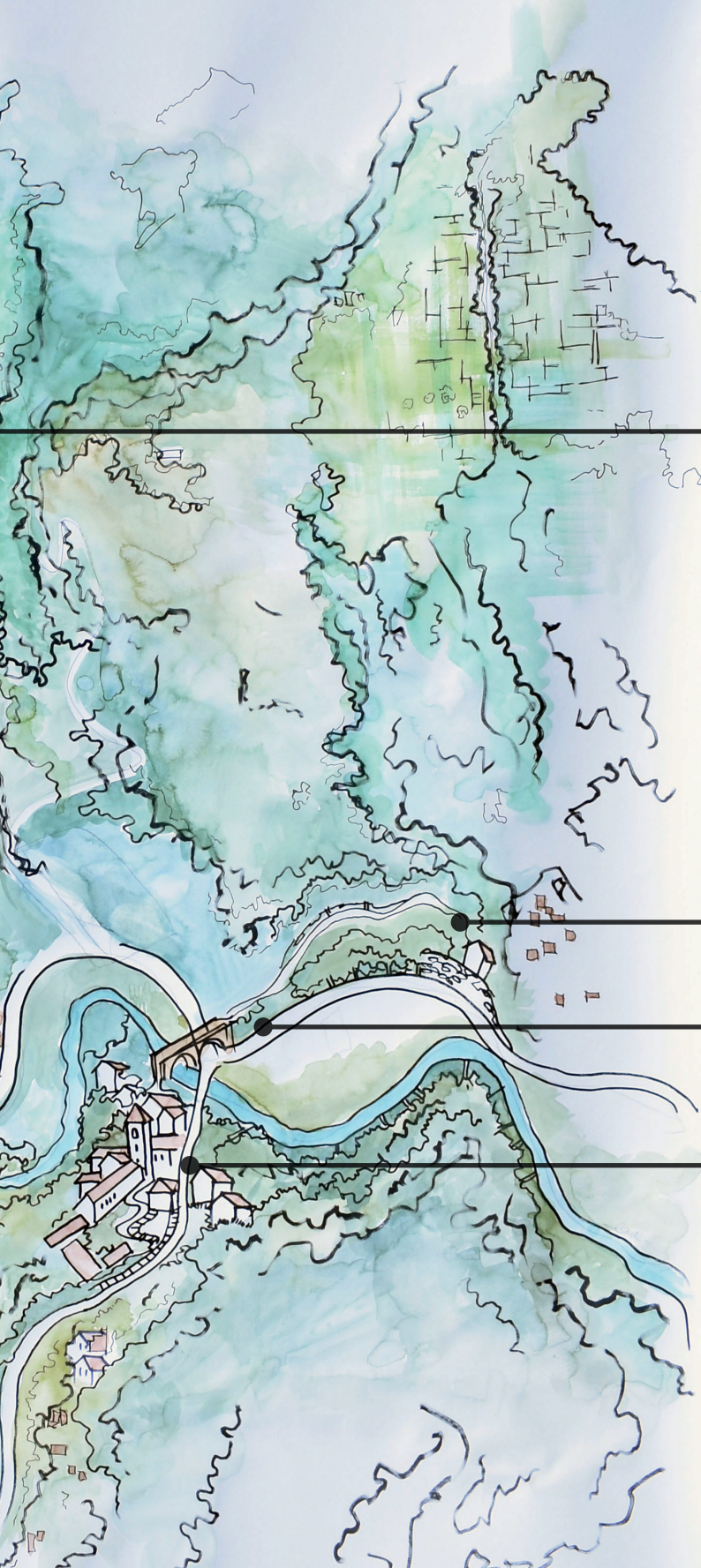


RELEVÉ DES MOBILITÉS





COUX :
VUE IMAGINAIRE DU
CIEL



Le Grand Quartier

La place d'Onclaire

Le pont classé

Le centre-bourg

MÉTHODE D'ENQUÊTE ET OUTILS

Dimanche 23 septembre. Le clocher résonne, il est 9h. Nous voilà en phase d'observation. Vingt cerveaux en ébullition! Il est temps de découvrir et d'appréhender la complexité du village de Coux. Le développement de ce cocon Ardéchois a déjà commencé dans la tête de ses élus. La collaboration entre étudiants en architecture et urbanisme va permettre à cette évolution de prendre toute sa mesure et ainsi pouvoir se dessiner de manière viable.

Carnet en poche, tout un chacun se dirige vers le marché. Lieu de rassemblement important au sein de ce petit village. Intuitivement des binômes se forment, et voilà que nous prenons d'assaut ce lieu de partage. La rencontre avec les citoyens présents est fructueuse. De nombreux témoignages sont recueillis. Les Couxois sont heureux de partager leurs expériences de vie. Les maraîchers nous font part de leurs visions de Coux, les parents d'élèves (association responsable de la buvette ce jour là) nous expliquent les avantages et inconvénients inhérents à tout choix de vie.

22



Dessin d'une carte mentale de Coux avec les enfants présents sur le marché

Ce dimanche matin a été l'occasion parfaite de collecter des données. L'après-midi sera quant à elle idéale pour arpenter et comprendre le territoire Couxois. C'est la tête remplie de témoignages que nous voyons le soleil se lever sur cette chaude matinée. Il est temps de mettre en forme les idées recueillies et segmenter notre travail de recherche. Nous nous restituons alors nos données. Apparaissent alors cinq axes de recherches:

Mobilité – Paysage & Relief – Mode d'habiter & Vie Collective – Histoire & Territoire – Patrimoine.

- La mobilité comprend les notions de transport, sécurité, accessibilité, intermodalité et de relation au territoire.

- Le groupe «Paysage & Relief» étudie la topologie du territoire, la gestion de l'eau comme sujet dissonant, la faune et la flore, et le parc national

- L'axe «Modes d'habiter & Vie collective» concerne les logements, les

équipements existants, le réseau associatif, les usages, et les désirs des usagers

- Le thème «Histoire & Territoire» considère la démographie, les équipements, la relation des habitants au site, rayonnement de Coux.
- Le thème «Patrimoine» inclut les édifices classés ou inscrits, l'architecture, la culture et la tradition.

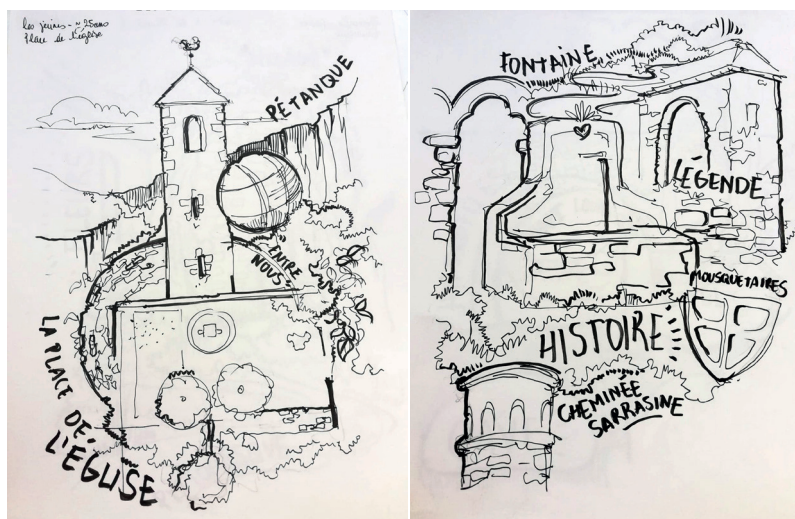
Ces cinq thèmes qui vont nous permettre de diviser le travail et d'avoir ainsi une force de frappe plus organisée et donc importante.

Chacun de nous s'occupe donc de creuser l'histoire de Coux en fonctions du thème auquel il a été affilié. Découvrir en profondeur l'histoire et le fonctionnement de Coux, voilà le but de cette division. Afin de renforcer le travail de recherche effectué, des entretiens semi directifs favorisant une liberté de parole ont été organisés. Nous avons notamment eu l'occasion de participer à une visite guidée organisé par Patrice, de découvrir l'histoire de Coux grâce à la gentillesse de Mr Henry Vault, de goûter la production de vin local chez Mr Sandro Trescol ou encore de déjeuner avec l'équipe de bénévoles du moulin de la Pataudée.

La rencontre avec ces citoyens couplée aux sessions de dialogue organisées avec les différents élus intervenants du projet, nous a permis d'aiguiser notre regard et ainsi affiner la pertinence de notre propos pour aboutir à un angle d'attaque judicieux.

Carte mentale, carte postale imaginée, entretiens courts, entretiens semi-directif, croquis, photos, enregistrements audio, observation, visites par une mobilité sont autant d'outils que nous avons mis à profit afin de restituer notre travail lors de la présentation effectuée à mi-chemin, le mardi 25.

Le dialogue qui en a suivi permet de mettre en lumière les différents aspects nécessitant une requalification mais aussi les qualités de notre réflexion.



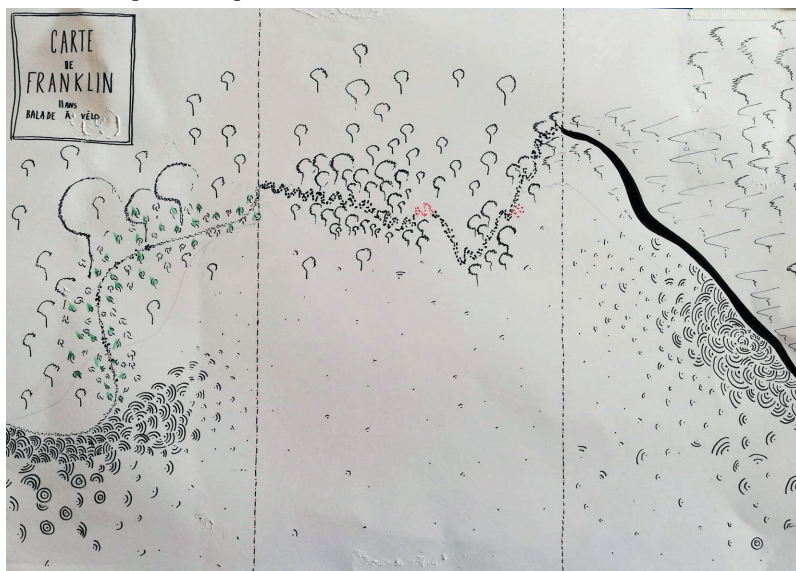
Cartes postales de l'imaginaire de Coux

C'est donc avec les idées claires que nous décidons de requalifier nos groupes de travail en ce mercredi 26 septembre.

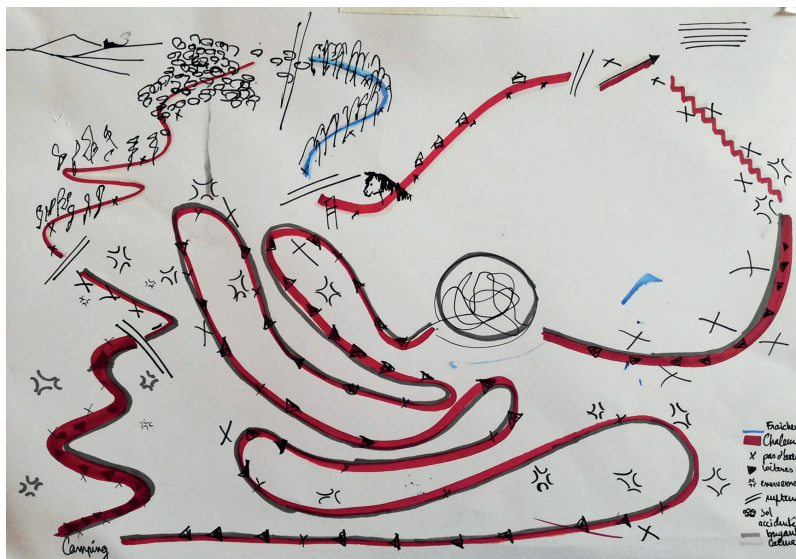
Des scénarios d'actions sont alors envisagés. Ils suivront trois axes:

- L'eau
- La mutation de la route en rue
- Du mondial au local

Trois groupes d'étudiants réfléchissent à des projets délivrés sous forme de scénarios répondant aux demandes initiales et anticipant par la même occasion des situations possibles auxquelles la ville pourrait faire face. Ces trois projets s'articulent à des échelles différentes, et chacun d'eux aborde des thématiques multiples. Ces scénarios constituent l'aboutissement de notre



Carte mentale - dans la peau d'un enfant de 11 ans



Carte mentale - dans la peau d'une personne âgée

travail et reflètent les problématiques que nous avons constaté sur le territoire.

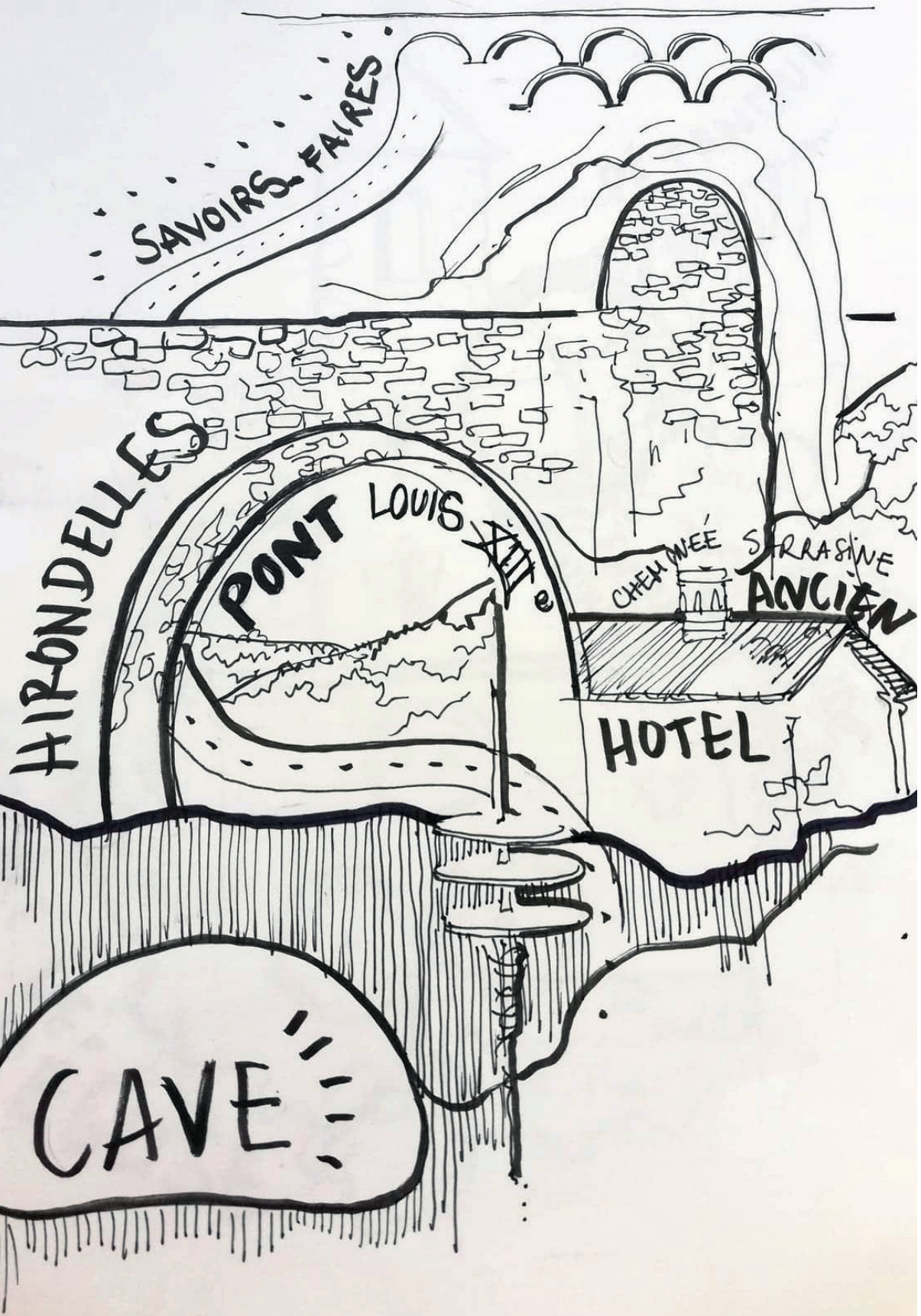
Un quatrième groupe sera quant à lui en charge de la mise en forme de la proposition sous la forme d'un livret. Ainsi une trace écrite du travail effectué dans le cadre de cet atelier Hors les murs restera disponible pour la commune.

C'est à l'aube du jeudi 27 que la phase de projet est alors définitivement installée. La sélection des sites ainsi que la précision des concepts fût effectuée ce jour. En amont une équipe de scénographie vit le jour. Responsable de la présentation finale, cette équipe a été créée afin de fluidifier la communication graphique de l'ensemble des projets favorisant ainsi leur cohérence visuelle.

Vendredi 28 septembre. 9h. Réveil exalté. La restitution est enfin là!

Touristes () - Famille de 6-14 ans





GESTION DU PROJET

un atelier interdisciplinaire intensif d'une semaine

Pour cet atelier interdisciplinaire, l'organisation choisie était fondée sur la participation de tous. Il nous a semblé judicieux de ne pas se séparer en sous-groupes trop rapidement afin que chacun puisse participer au projet à part égale. Ce souhait de participation montra rapidement ses limites.

Les réunions se déroulaient à vingt ce qui posa des problèmes d'écoute et de répartition de la parole. C'est pourquoi nous avons choisis par la suite de continuer de faire des réunions conjointement mais en utilisant un bâton pour attribuer la parole.

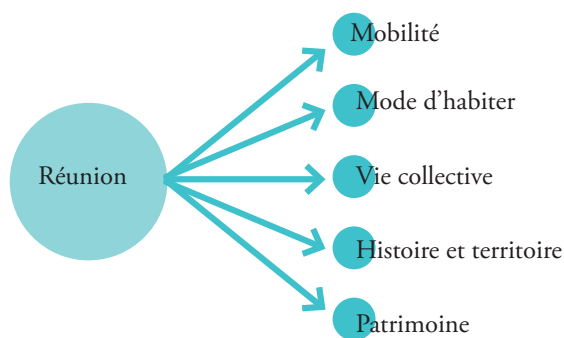
Les réunions se faisaient tous ensemble mais le travail de recherche a été divisé en thématiques. En effet, même si celles-ci étaient toutes reliées entre elles, par le fait qu'elles répondaient chacune à leur façon à la commande, le fait de répartir les recherches en thématiques nous a permis d'organiser le travail afin qu'il n'y ait pas de répétitions dans les recherches et ainsi d'élargir notre champ d'étude.

Dans chaque groupe thématique interdisciplinaire, de cinq personnes environ, une personne référente était déterminée en tant que porte-parole pour expliquer l'avancée des recherches auprès des deux enseignants en fin de journée.



Réunion en groupe, deux animateurs gèrent la discussion

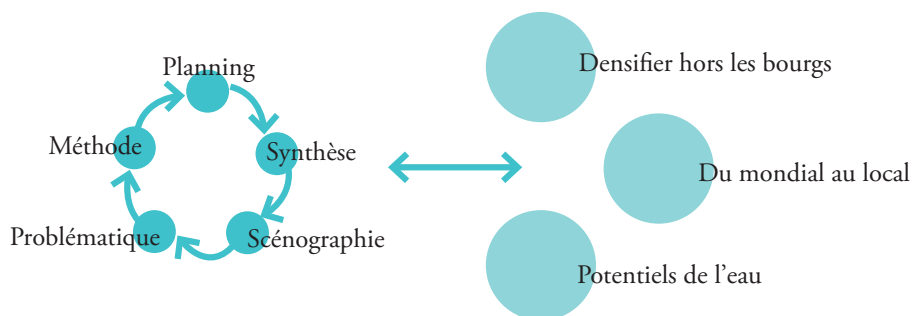
Après trois jours de travail, il nous est apparu nécessaire de faire le point sur la méthodologie et la gestion du projet que nous avons adoptées. La restitution du travail devant les élus a mis en exergue un problème essentiel dans notre démarche : personne ne synthétisait et rassemblait les données collectées par les différents groupes. A la suite de cela nous avons constitué un groupe de quatre personnes entièrement dédiées à ces tâches.



Première phase d'organisation

Les autres groupes se sont constitués en fonction des scénarios de projet évoqués lors d'une réunion, en l'occurrence trois groupes d'environ cinq personnes. De plus, en prévision de la présentation finale de ces différents projets deux personnes étaient chargées de réfléchir principalement à la scénographie de cette présentation.

Afin que cette restitution de travail se fasse dans une démarche classique présentation-réponse, chaque groupe a été chargé de réfléchir à une matérialisation de son projet pour faire participer les élus.



Deuxième phase d'organisation

/LES DIFFICULTÉS À DÉPASSER

- Reformuler et s'approprier les demandes
- Trois commanditaires qui ont des attentes différentes et complémentaires
- Ne pas se pencher sur une commande uniquement
- Difficulté de faire cohabiter les demandes de chaque commanditaire
- Répartir le travail dans un groupe de vingt élèves
- Se mêler entre urbanistes et architectes, et utiliser les compétences de chacun
- Respecter le planning initial tout en développant nos propres initiatives
- S'imprégner du territoire en seulement 1 semaine

/ENTRETIENS

Avec les habitants:

53 personnes ont été sollicités de façon informelle lors de conversations (15 vivant au centre-bourg, 21 au grand-quartier et 17 personnes visitant la ville). Nous avons pu nous entretenir avec 10 bénévoles du «Moulin La Pataudée», un membre de l'association des parents d'élèves, mais aussi de l'association «Art et Patrimoine».

Avec les élus et les représentants:

- Le Maire de Coux
- L'Adjointe du maire chargée d'urbanisme
- Deux conseillers du CAUE
- Un représentant du PNR
- Une chargée de mission de la Direction Départementale des Territoires
- Un chargé d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération
- Une représentante de DIRECCTE
- Un représentant de la Chambre d'Agriculture



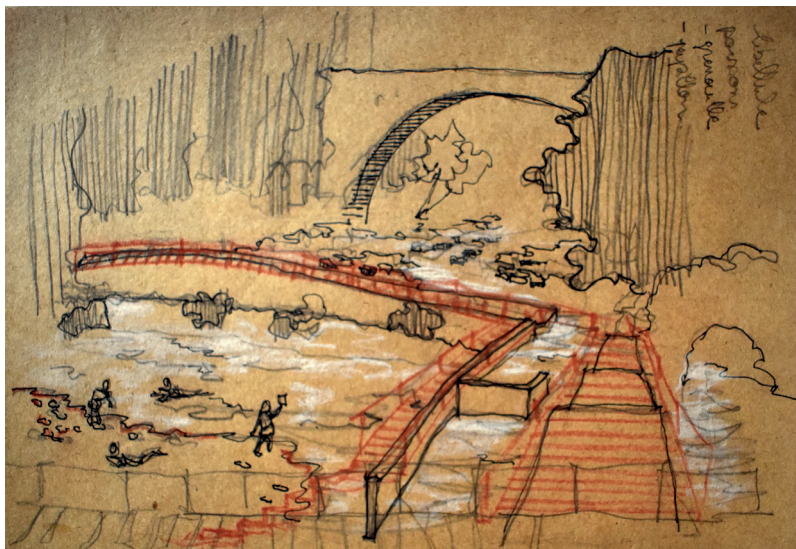




2. DIFFÉRENTS SCÉNARIOS POUR UN TERRITOIRE

EXPLOITER DE FAÇON INNOVANTE L'EAU PRÉSENTE

L'eau est un élément central, fédérateur et porteur de vitalité, de la Vallée de l'Ouvèze. Pourtant, c'est une ressource qui reste inexploitée. A l'échelle de la CAPCA, elle pourrait être un facteur de développement à valeur d'agrément et de loisirs pour les habitants et les touristes. Pour réfléchir concrètement à cette problématique et dans un souci de faisabilité, nous avons délimité le rayon d'action à la commune de Coux. Les divers travaux qui y sont menés, notamment l'intérêt porté par le Syndicat des Eaux de l'Ouvèze pour créer une maison de l'eau, constitue une fenêtre d'opportunité pour mettre en avant un remodelage.



Circuler et observer la passe à poisson



Suivre l'eau pour rejoindre le centre bourg

Le territoire identifié est les berges de l'Ouvèze dans le périmètre de la commune de Coux. Deux zones seraient concernées. La première est la berge en contrebas du Fabricou. Un espace aménagé récemment avec la construction d'un abri pour les adolescents. Ainsi notre projet s'inscrit dans la continuité des travaux de restauration morphologique et de diversification de l'habitat sur la rivière Ouvèze actuellement en cours. La seconde, plus en amont, serait le lieu d'implantation de végétaux à des fins de purification de l'eau. Une initiative pensée pour purifier l'eau qui prend en compte le risque inondation. En effet, le PPRI définit une zone inondable plus large au Nord du centre-bourg.



Le Fabricou - un lieu de loisirs en lien avec ses berges

De fait, la présence plus importante de plantes, en plus des ripisylves en cours de restructuration, peut permettre d'amoindrir ce risque. Cela entre en accord avec les dispositions de l'article R111.2 du code de l'urbanisme. En effet, la commune prend ainsi en compte l'interdiction de faire des projets faisant obstacle à l'écoulement des eaux, aggravant les risques et leurs effets, réduisant les champs d'inondation nécessaires à l'écoulement des crues, accroissant la vulnérabilité.

Notre projet consisterait donc à nettoyer l'eau en amont pour permettre d'offrir un lieu récréatif lié à l'eau en aval. Un aménagement minime utile tout au long de l'année pour affaiblir le risque d'inondation en période hivernale et pour constituer un espace d'agrément, « une plage champêtre », en période estivale.

/UN PROJET, 3 USAGES

- Réguler la quantité d'eau (sécheresse et inondation)
- Améliorer la qualité
- Développer les espaces de loisirs



Une plage privilégiée à l'écart de l'urbanisation

/VOLET TECHNIQUE

Techniquement, ce projet ne nécessite qu'une légère intervention. En effet, il s'agit de planter des plantes de phytoremédiation dans l'Ouvèze puis de créer un espace se prêtant à la baignade au niveau du Fabricou. Cet espace pourra être aplani pour donner le sentiment d'une « plage champêtre » et quelques aménagements de type muret en pierres pourront servir à délimiter l'espace de baignade, le rendre plus intime et servir de banc. Les matériaux à utiliser dans ce cadre se trouvent déjà sur place. En effet, il est envisageable d'utiliser les pierres présentes en très grand nombre sur tous les sentiers publics de la commune. Le Syndicat des Eaux de l'Ouvèze pourrait, au titre de la gestion de la qualité de l'eau, apporter une aide technique avec du personnel. D'autant plus qu'il souhaite à l'avenir implanter une Maison de l'eau sur la place d'Onclaire. Cela constituerait une action vitrine du renouvellement de la place de l'Ouvèze dans la vie locale.

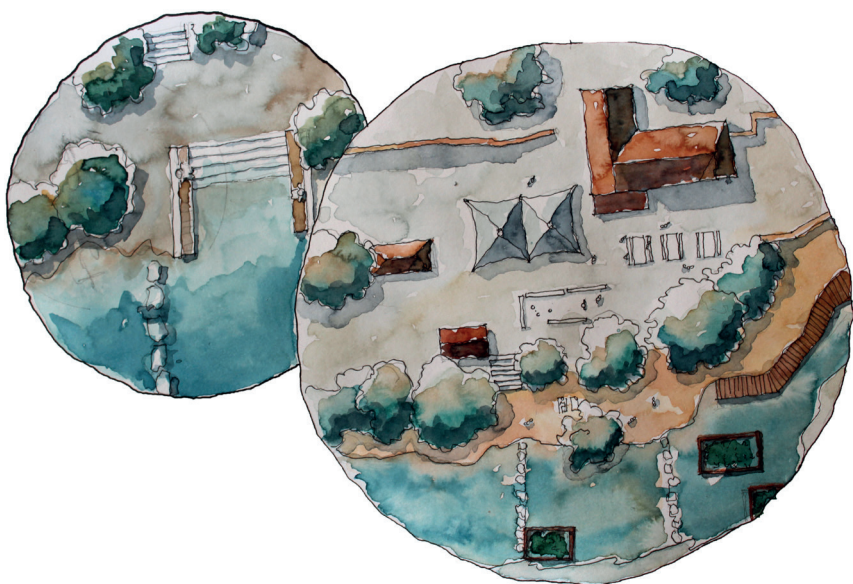
/VOLET RÉGLEMENTAIRE

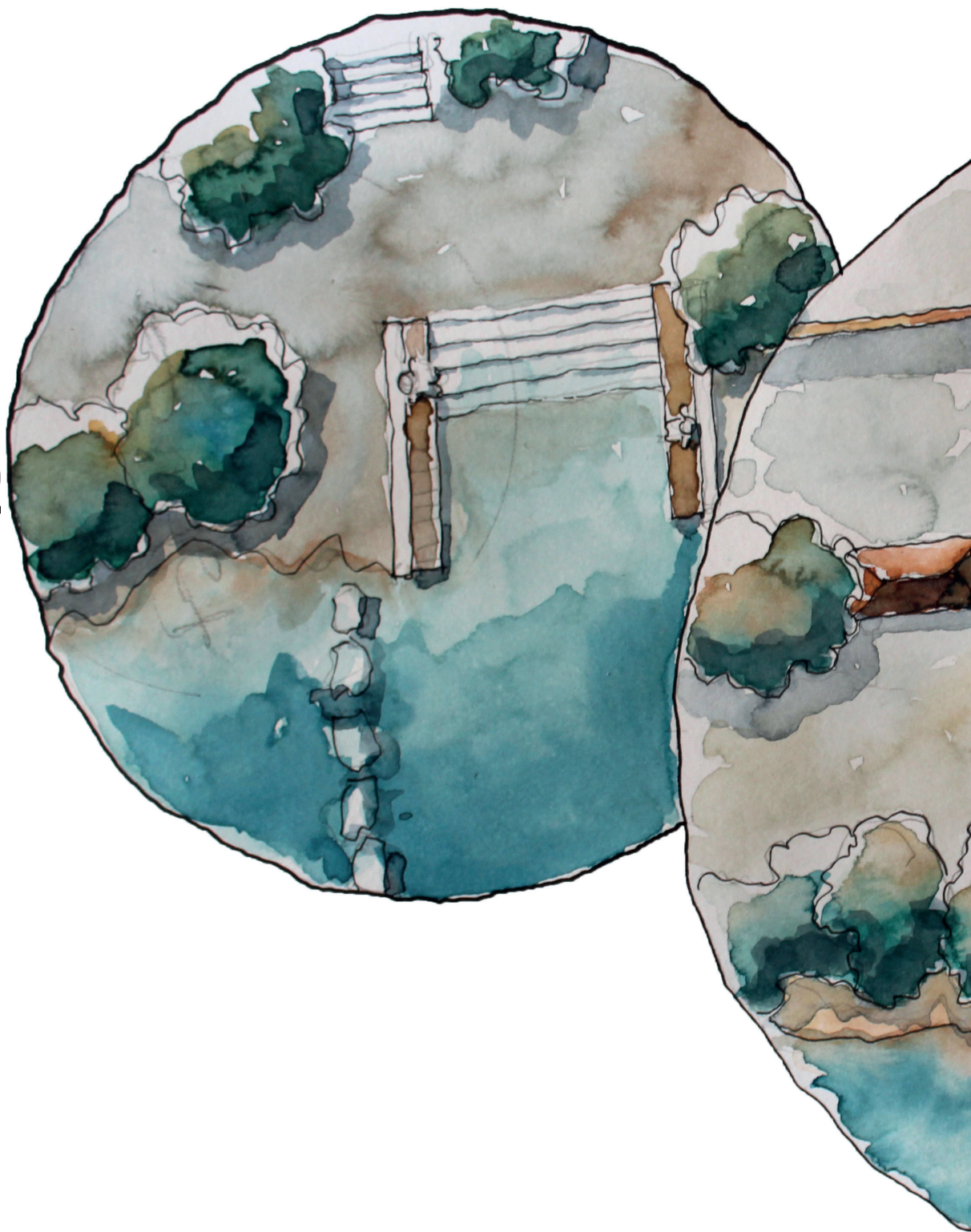
Pour ce qui est de la réglementation, le projet est exclusivement sur la commune de Coux et la gestion des eaux pluviales est du ressort du Maire. En l'absence de SCOT applicable il faut par ailleurs se référer au PLU qui, pour le moment, est en cours de révision. A priori les actions envisagées s'inscrivent bien dans ce cadre légal puisque répondant aux dispositions l'article L.101-2 du Code de l'Urbanisme concernant « la prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature » et « la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques »

Aucun des aménagements envisagés n'entend modifier le cours de la rivière, ni même impacter la biodiversité si ce n'est de façon positive en apportant une nouvelle espèce végétale. Pour ce qui est de la zone d'agrément, l'aplanissement est déjà en partie effectué depuis l'implantation de la structure bâtie pour les adolescents. Aucune transformation importante n'est donc à prévoir. Seul des aménagements légers de type muret en pierres ou chemin piéton en pierres peuvent être prévus. La CAPCA, en vertu de sa compétence assainissement, pourrait éventuellement exiger une étude pour tester les impacts potentiels sur la qualité de l'eau mais a priori elle a uniquement vocation à être meilleure à l'avenir. Cela s'inscrit dans le respect du schéma régional de cohérence écologique (approuvé le 16 juillet 2014), le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée (approuvé le 3/12/2015) et la charte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche approuvée le 18/03/2013 et validée par décret n°2014-340 du 14 mars 2014.

/VOLET FINANCIER

Cette dernière remarque permet de rebondir sur le volet financier. En effet, le projet entrepris entend améliorer la qualité de l'eau et favoriser le développement durable de la Vallée de l'Ouvèze depuis Coux et jusqu'aux communes en aval. Le Conseil départemental est donc directement concerné par une telle initiative à l'application locale mais à l'impact départemental. L'un des acteurs qui pourrait potentiellement être intéressé par le financement d'une telle initiative est l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui finance depuis quelques années les projets concernant les « plantes dépolluantes ». Cette aide à la réalisation, comme cité sur leur page web, peut également s'avérer être l'occasion d'une contractualisation avec le « contrat d'objectifs » qui engage sur une durée de 3 ans l'agence à participer au financement de projets territoriaux sur la base d'un objectif de résultats. L'objectif de renforcement de la qualité de l'eau de l'Ouvèze pourrait s'étendre à toute l'intercommunalité et poursuivre les efforts déjà menés avec le Contrat de Rivière Ouvèze de 2013 qui avait déjà pour ambition de développer les espaces de loisirs. Les subventions devraient donc permettre à la commune de mener à bien ce projet, d'autant plus que le dynamisme associatif (association Art & Mémoire) peut être mis au service de sa réalisation de manière bénévole.







DENSIFIER HORS LES BOURGS

42

Le projet vise à répondre à la demande initiale de la commune : créer une liaison entre le grand quartier et le centre bourg. L'objectif est de transformer une simple route, juste traversée et monofonctionnelle, en une rue qui deviendrait un espace vécu et vivant. Le logement est un moyen pour animer cette rue et créer une continuité entre Coux haut et bas mais aussi un lien symbolique. Ainsi, le territoire composé en mosaïque serait reconstitué par le logement.

Nous émettons l'hypothèse que Coux est destinée à accueillir davantage de population. Les prévisions de l'INSEE à horizon 2050 prévoit une augmentation importante de la population au sein du département de l'Ardèche. En effet, en 2050 l'Ardèche compterait 383701 habitants au lieu de 320 369, soit une augmentation de 63 332 habitants.

Si l'on se penche plus précisément sur cette augmentation, 100 734 personnes seraient issues du solde migratoire positif et - 37 402 issues du solde naturel négatif. Le fait que les zones périphériques des villes tendent à attirer de plus en plus les populations citadines. La qualité de vie offerte par les milieux moins urbanisés, au caractère plus rural tend à faire croître la population des zones rurales. Or, l'offre actuelle de Coux en logements ne correspond pas à cette demande. Seulement 2 nouveaux habitants par an viennent s'installer à Coux. Pourtant la commune peut produire plus de logements qu'elle n'en construit actuellement.

Ce projet est aussi conçu dans le but de sécuriser la rue allant de "Robert le Diable" jusqu'au collège. Cet axe bien que souvent emprunté par les collégiens n'est pas adapté aux piétons, car peu sécurisé.

Ce projet s'opère sur trois tronçons spécifiques :

/TRONÇON 1 : LE SECTEUR COLLÈGE

Agencement des voies de circulation : voies douces + voitures = travail de sécurisation.

Zone de stationnement : espace public goûter food truck : banc ;

Point d'information sur la légende de Robert le Diable ;

Raccord au lotissement de Tauléac : harmonisation / prolonger le lotissement de Tauléac.

/TRONÇON 2 : HYBRIDATION

Voie piétonne.

Logements.

Stationnements.

Belvédère.

Emplacements de marché.

/TRONÇON 3 : PNR

Coux est une des portes d'entrée au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Cependant peu de documentation est prévue à cet effet. Il nous semble nécessaire d'instaurer un travail d'information et de signalisation à plusieurs points stratégiques. Cela permettrait de sensibiliser la population aux questions environnementales et écologiques à une échelle communale. Une meilleure intégration du Parc dans la commune serait une façon de renforcer les liens entre habitants et les agents du PNR qui oeuvrent pour un urbanisme plus responsable. Sur une échelle plus large, ce travail de signalétique pourrait faire bénéficier Coux du rayonnement du Parc. Des visiteurs venant des communes avoisinantes seraient invités par les panneaux à passer par Coux pour rejoindre l'entrée du Parc.

Les panneaux d'informations devraient être situés à l'entrée de la ville, disposés avec parcimonie et de manière efficace, mais aussi dans la mesure du possible dans les communes limitrophes.

DU MONDIAL AU LOCAL

“Cet outil de proximité est important pour la région. Aujourd’hui à l’heure où la notion de développement durable est très présente, si l’on peut éviter de faire des kilomètres cela paraît tellement évident de pérenniser des ateliers d’abattage de proximité.” Laurent Poulet, élu responsable territoire Annonay-Nord Ardèche à la Chambre d’Agriculture.

La problématique de filières de proximité est un véritable enjeu dans le Nord-Ardèche. En effet, l’abattoir Annonay spécialisé dans les bovins est le dernier abattoir subsistant. Avec 1 335 tonnes de viande multi-espèces abattues en 2010 cela représente un potentiel à mobiliser. A l’aube de la mondialisation où la filière de la viande sert en partie un réseau de fast-foods important, l’implantation d’un MacDonald’s pourrait être un débouché. L’Ardèche compte 6 MacDonald’s : Aubenas, Soyons, Davezieux, Grange-les-Valence, Tournon et enfin Privas.

44

/UN PROJET, DIFFÉRENTES DIMENSIONS

- Dimension sociale.
- Dimension ludique.
- Dimension écologique.

Dans une hypothèse d’accentuation du processus de péri-urbanisation dans lequel est engagée la commune de Coux, nous nous sommes questionnés sur les retombées de cette évolution à travers le prisme de la mondialisation.

Coux pourrait être concernée par ce phénomène tendant à une uniformisation du paysage urbain à travers l’implantation d’une franchise de restauration rapide à l’horizon 2025.

Afin de pallier à cette standardisation urbanistique, notre projet, à priori très commun, consiste à singulariser cette franchise en l’adaptant aux spécificités gastronomiques et architecturales ardéchoises.

Autrement dit, la mondialisation serait ici le vecteur du développement économique local de Coux, tout en s’inscrivant au sein de différentes échelles spatiales. Cette nouvelle offre commerciale porteuse d’une nouvelle façon de consommer est explicitée par la suite au sein de ce scénario. A l’échelle communale, cela représenterait un lieu attractif permettant de fédérer l’ensemble des Couxois et à l’échelle intercommunale une nouvelle centralité. Cette démarche prospective découle de l’hypothèse selon laquelle l’augmentation démographique de Coux sera constante durant les cinq prochaines années, avec l’arrivée de près de 300 nouveaux habitants. Ainsi, l’offre commerciale devrait s’adapter à ces évolutions de la population.

Le choix d’une franchise de restauration proposant une offre commerciale innovante repose également sur son caractère fédérateur. Il s’agit d’un espace pouvant de facto rassembler des individus aux trajectoires sociales diverses tels que des familles, des amis, des couples ou des personnes seules grâce notamment à une aire de jeux pour enfants. La dernière campagne de publicité

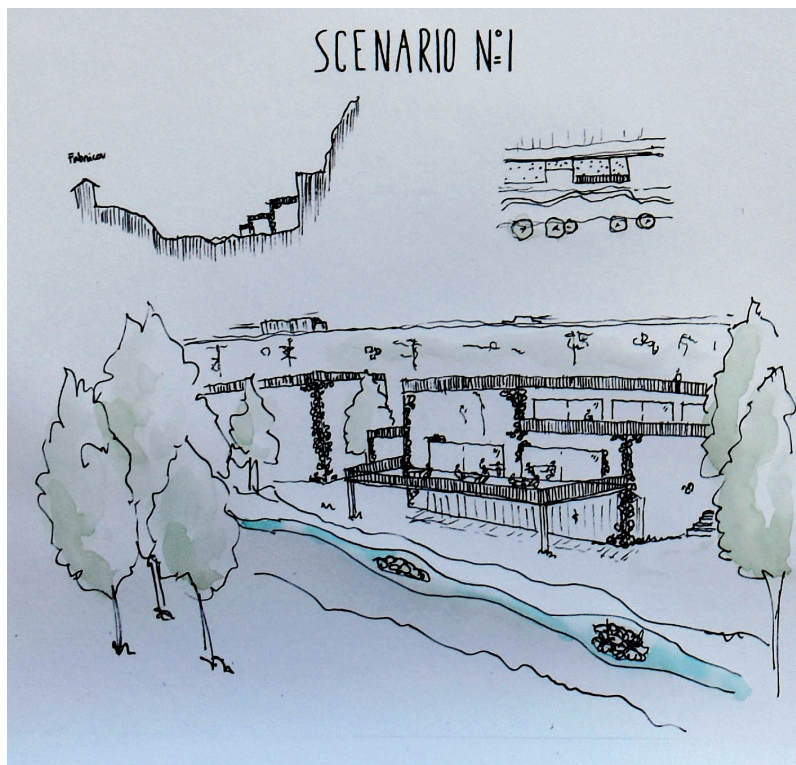
de la franchise MacDonald's montre leur souhait de rassembler une part importante de la population grâce à leur slogan "Venez comme vous êtes". Il pourrait de plus constituer un point de rassemblement pour les jeunes de la commune et de ses alentours, pour qui, selon notre enquête de terrain, il manquerait justement un lieu de vie au sein de Coux où se détendre et se retrouver entre amis.

Par ailleurs, cette offre de restauration apparaît également fédératrice en raison de sa clientèle variée en terme d'origine sociale. Le fait que des individus originaires de classes sociales totalement différentes et parfois antagonistes puissent s'y réunir est un facteur du succès de ces franchises. Ainsi, pour le cas de Coux cela pourrait permettre d'attirer tant les résidents du grand quartier que ceux du centre-bourg ou encore ceux des lotissements.

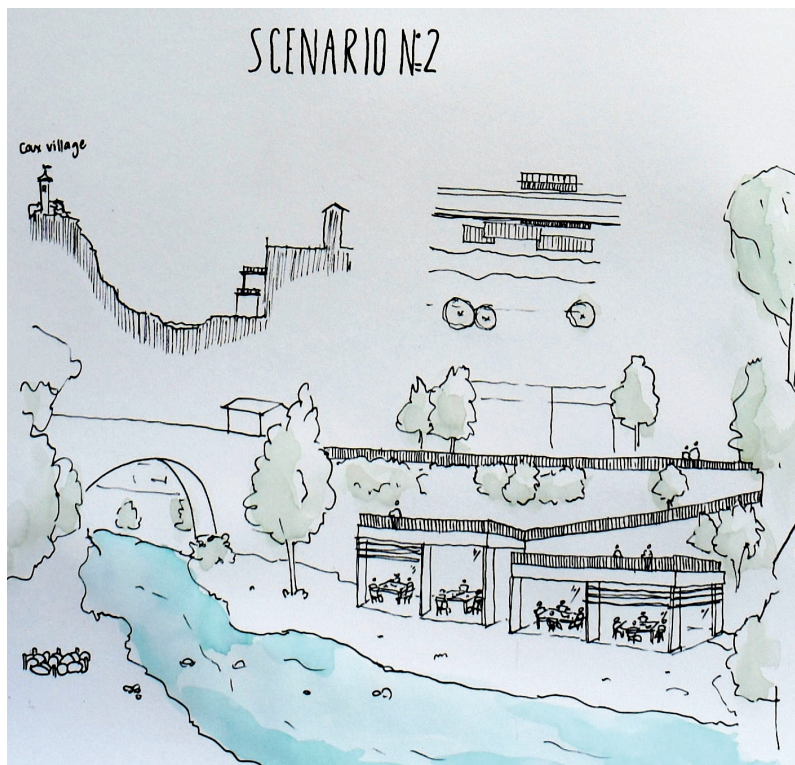
Enfin, le choix de son implantation aux abords de la départementale D104 permettrait d'y accueillir des individus de passage et non les simples habitants de l'agglomération. Le modèle d'affaire de cette franchise reposant sur les principes de QVC (terme anglais signifiant Qualité, Vitesse et Propreté) connu en France tout comme à l'étranger, cette enseigne bénéficie d'une aire de chalandise étendue.

Cependant, bien qu'il s'agisse d'un lieu fédératif, l'implantation de cette franchise au sein de cette commune rurale pourrait dans cet avenir hypothétique faire l'objet d'une controverse. En effet, à l'instar de la contestation sociale s'étant mise en place actuellement à Dolus par des acteurs de la société civile et politique sur l'île d'Oléron suite à la volonté de MacDonald's de s'y implanter, un phénomène analogue pourrait se dérouler au sein de la commune de Coux. En effet, dans le cas de la lutte urbaine susmentionnée, divers acteurs se sont mobilisés contre ce projet d'urbanisme commercial qui serait à leurs yeux en total discordance avec l'esprit architectural et le mode de consommation des habitants de l'île (attachés à la pérennisation des petits commerces du centre bourg et de la préservation de la gastronomie locale). Ainsi, les habitants de l'île, mais aussi le maire ont fait front commun afin d'empêcher l'arrivée de cette franchise de restauration en créant le mouvement pour une alimentation citoyenne sur l'île d'Oléron ou « MacDol », dont le but actuel est de financer les astreintes auquel est soumis la municipalité en raison de son refus d'appliquer la décision de justice du tribunal de Poitiers favorable à l'implantation de ce commerce. La mobilisation sociale ne faiblit pas puisqu'elle s'étend désormais à la formation d'une ZAD « zone d'alimentation durable », ainsi que de la réunion au sein d'un lieu alternatif (une ancienne cailletière) d'individus souhaitant restaurer cet espace en y créant un restaurant privilégiant les circuits courts et l'agriculture locale.

En conséquence, un tel phénomène de contestation sociale pourrait également se produire à Coux, au travers de la formation d'un café associatif intergénérationnel permettant paradoxalement de réunir l'ensemble des Couxois, pouvant être potentiellement contre l'instauration d'un tel projet, puisque qu'apparaissant présentement en total rupture avec leur environnement social et urbain.

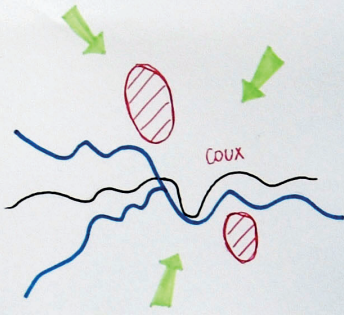


Un projet fédérateur pour Coux



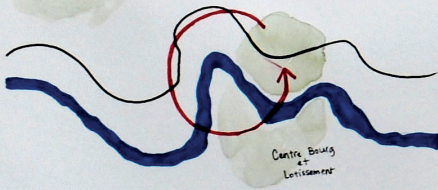
... En deux scenarii

Rendre la commune attractive

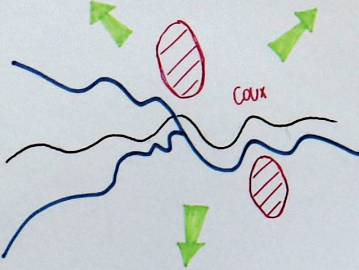


Couir plus nouvelle centralité

Mas Neuf

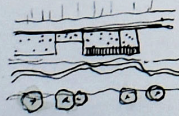
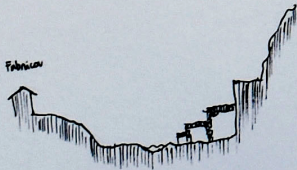


Ouverture sur le territoire

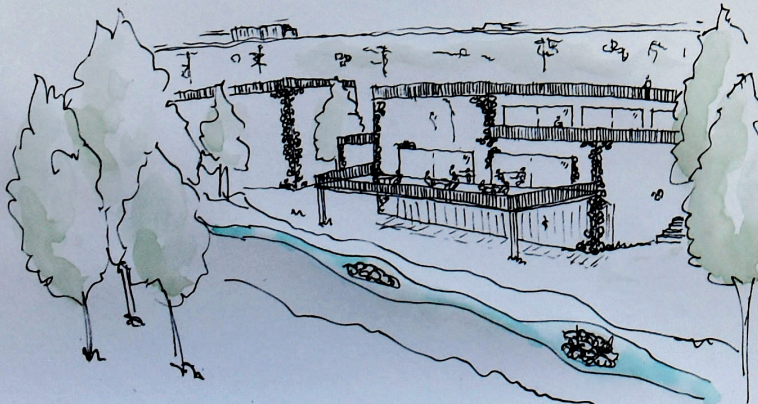
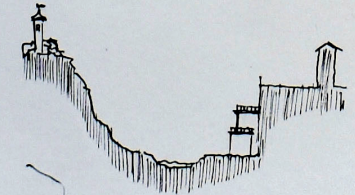


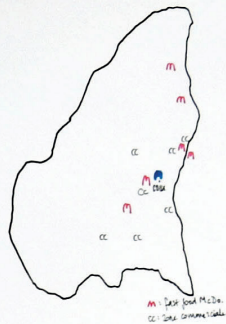
SCENARIO N°1

SCENARIO N°2

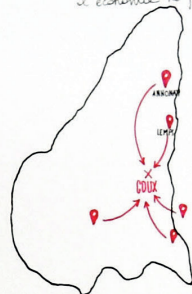


Cas village





Le cas de Caux, un moteur pour
l'économie régionale.



La production régionale
redistribuée localement.



N°2

SCENARIO N°3



UN MODE DE RENDU DE PROJET THÉÂTRALISÉ

Ou comment un format de communication ouvert, drôle, inclusif, tente de bousculer les modes de pensée d'un auditoire plutôt que de le convaincre d'un projet fini.

L'objectif du groupe Couxois était de pousser les élus à reconsidérer autrement leur commande de départ, définitivement persuadés après une semaine d'immersion que le seul travail de liaison physique entre les parties haute et basse du bourg ne suffirait pas à traiter de la problématique de revitalisation. Il s'agissait alors de proposer 3 scénarios qui pousse à réflexion, à travers des propositions au caractère provocateur ou évocateur, mais en rien figé ou consensuel. L'attention du groupe s'est alors portée sur le mode de communication final de ces projets, puisque l'objectif n'était plus de livrer une idée de projet finalisé à l'échelle architecturale, mais de faire envisager de « bouger les lignes » sur un projet plus large et alternatif de territoire. Pour cela, l'équipe en charge de la scénographie a envisagé des dispositifs de communication permettant non pas de braquer l'auditoire, mais de le faire entrer dans un autre cheminement de réflexion, le pousser à douter...

Les étudiants ont alors monté trois pièces de théâtre pour présenter les 3 projets. Dans chaque scénette, chaque étudiant représentait un protagoniste du projet, côté maîtrise d'ouvrage, d'œuvre ou d'usage, plus ou moins opposant ou défendant ce projet.

Bien que les personnages soient fictifs, ils permettaient néanmoins d'incarner des figures représentatives impliquées potentiellement dans un projet de ce type.

L'idée première était ainsi de bien démontrer comment les projets étaient portés par un jeu d'acteur et d'habitants bien identifiés pendant le workshop. Il s'agissait de faire comprendre que les projets présentés émanaient bien de problématiques territorialisées et non importées et plaquées « hors sol ».

Il s'agissait ensuite d'anticiper la controverse, en présentant dans les dialogues même les arguments « contre » que l'auditoire aurait pu saisir pour débouter le projet.

Tel le théâtre de Molière, l'humour était de rigueur pour faire passer les arguments les plus alternatifs, laissant sourire ou rire à pleine gorge l'auditoire au fil de la présentation. Enfin, grâce à ses dialogues parfois un peu naïfs et aux interprétations d'acteurs assumant l'amateurisme, le dispositif scénique permettait de présenter des projets non figés, ouverts, et prêts à être réinterprétés, réinterrogés. Ce caractère ouvert des propositions s'affirmait encore avec un dispositif de grands fonds de carte peints à la main, présentés pendant les représentations. Les projets se dessinaient en même temps qu'ils étaient racontés théâtralement.



Un dialogue «pièce de théâtre» pour présenter le projet via le jeu d'acteur



Le dessin de certains éléments de projet accompagne le récit théâtral

Dialogue

Lauris : *Oh bordel, t'as vu dans le journal ?*

Dominik : *Non... Quoi ?!*

L : *Ils veulent mettre un Mcdo à Coux !*

D : *Nonnnnnnnnnnnnnnn... Sérieusement ? Mais yen a déjà un à Privas !*

L : *Oui mais il est dans la zone d'activité, loin des axes de circulations, loin de la départementale (D104). Ils disent que ya plein de gens qui viennent depuis Valence qui verront les panneaux et s'arrêteront à Coux. Ils parlent du vieux terrain de tennis abandonné à côté de la Place d'Onclair. (photos)*

D : *C'est vrai que sur les 9000 voitures qui passent sur la départementale, yen a pas beaucoup qui s'arrêtent... Mais bon, ça n'intéresse pas les gens du village un Mcdo !*

Mariem : *Ils parlent aussi de le placer en contrebas de la route, avec un système de terrasses qui mènent à l'eau, avec une passerelle piétonne qui relie les deux rives.*

D : *Avec l'argent qu'ils ont, ils ont pratiquement budget illimité, c'est bien les seuls qui pourraient construire ce genre d'installations.*

Camille [jeune] : *Wesh Roger, tu penses un peu à la jeunesse ? Moi et mes potes on a nulle part où se rejoindre, un mcdo ce serait une tuerie. Ya tous les gosses de Coux haut qui viendraient nous voir.*

M : *Et pas que les jeunes ! Dans les mcdos il y a toutes les classes d'âge : 95 % des familles françaises viennent au moins une fois dans un mcdo.. C'est une des 10 marques préférées des français.. Bref tout le monde va au Mcdo, toutes les classes d'âges et toutes les catégories sociales (tout le monde) se retrouvent là-bas.*

L : *Ok, c'est vrai que ça peut créer une nouvelle centralité et rapprocher les gens. En plus la place d'Onclair, c'est occupé à 75% par des parkings et ça risque d'être un peu vide donc ça mettrait une nouvelle activité mais ça va détruire toute l'économie*

locale ! Ca va être catastrophique.

M : Sûrement mais Mcdo c'est aussi le premier créateur d'emplois en CDI en France. Ils pourraient peut-être employer les jeunes des environs et leur offrir des opportunités de carrière locales au lieu qu'ils partent tous à Valence. Dans un Mcdo, on évolue vite du bas vers le haut de l'échelle. Faut pas oublier qu'il y a que très peu d'emplois à Coux, seulement 14% d'emplois par rapport à la population.

Camille : C'est pas faux mais les autres restaurants de Coux fermeraient, non ?

L : Pas sûr, c'est pas la même clientèle entre le Happy Meal et le menu à 26€ du Poivre d'Ane.

D : Ca va être super moche leur gros bâtiment rouge et jaune.

M : J'ai entendu qu'à Paris il y avait un Mcdo dont la façade est classé bâtiment historique, près de la gare St-Lazare. Ils insistent pour proposer une architecture conforme au paysage urbain qui les entoure. A Coux, on pourrait imaginer un bâtiment qui s'intègre au patrimoine et aussi à un circuit autour de l'eau. Ya des étudiants architectes et urbanistes qui avaient déjà proposé un truc super sur l'eau à Coux. On pourrait lier les deux peut-être? Je vais vous faire quelques dessins.

C : Bref, ça va appauvrir la gastronomie locale. Fini les criques ardéchoises, les cabecou et les caillettes... Vive la nourriture américaine importée depuis l'étranger. Mcdo importe pratiquement la moitié de sa viande de l'étranger donc on enterre nos producteurs locaux.

L : Le maire pourrait peut-être leur imposer certaines contraintes, non ? Genre une liste de fournisseurs, certains investissements au profit de la commune ? Je crois que j'avais lu ça dans un journal...

M : Oui, je me souviens ! J'avais vu un truc dans le genre en Suisse avec Migros... Je vais vous expliquer tout ça. [explication]

C : Donc concrètement, on pourrait forcer le Mcdo couxois à prendre la viande à l'abattoir d'Annonay, dernier abattoir subsistant dans le Nord-Ardèche. Et les patates à Rémi Vernet, un agriculteur de Lempis près de Tournon-sur-Rhône qui

fait des frites locales depuis 2013. Pareil pour les salades tomates oignons... En gros, il y a tout un réseau de producteurs locaux du territoire régional qui pourrait bénéficier de ce système.

D : C'est également possible de négocier des recettes de burgers qui incluent des spécialités locales pour qu'elles touchent un public plus grand. Genre le Big Mac au Cabecou...

L : Attendez les gars, on ne va pas se laisser bouffer par la mondialisation et céder aux grandes franchises quand même, on est dans une région où on est encore préservé pour l'instant. Un Mcdo dans un PNR, non mais allô quoi!

M : Ca c'est faux : je vais vous montrer une carte des mcdo, des zones d'activités avec des grands magasins franchisés... c'est déjà arrivé ici. Les petits magasins et les cafés ont déjà disparu de Coux, tout le monde va à la ZA des Lacs et déserte les centres-bourgs. Pas plus tard qu'hier, j'ai vu dans le journal qu'ils prévoient un nouveau multiplex à Privas.

C : C'est vrai, les conséquences négatives ont déjà eu lieu. Si on refuse le mcdo, il ira s'installer dans le village d'à côté et on aura les mêmes effets néfastes. Si on accepte un Mcdo à Coux, il faut par contre que cette mondialisation se fasse au service du village.

D : Oui, pas un simple restaurant mais un lieu qui rassemble, intégré au fonctionnement de la ville, qui injecte de l'argent dans des projets qui profitent à tous et un lieu qui est multifonctionnel...

L : Multi-quoi ?

M : Multifonctionnel ! Les commerces aujourd'hui n'ont plus vocation à accueillir une seule fonctionnalité. Le Mcdo pourrait fédérer l'ensemble des couxois, attirer des gens de l'interco, de tout âge pour profiter de différentes expériences qui parfois seront gratuites comme l'organisation de concerts.

C : Des concerts dans un mcdo ?!

M : Oui, le mcdo devra être innovant. Par exemple pas simplement proposer une restauration basique sur place mais utiliser des ingrédients locaux et proposer de les acheter dans une partie épicerie du mcdo. Ca se fait de plus en plus, y a des

poissonneries-épiceries où tu peux manger ce que tu achètes. Le plus c'est aussi qu'on pourrait boire un verre dans la partie McCafé du restaurant, profiter d'un concert etc..

D : Oui et McDo pourrait aussi construire un espace de jeux pour les jeunes comme ils le font dans la plupart de leurs restau.. Mais peut-être encore mieux avec un skate-parc comme celui de Lysas !

L : Ce serait ouvert du matin tôt jusqu'à tard le soir, ça plaira à tous les âges.

M : La mairie va aussi récupérer un budget conséquent sur ces nouveaux profits et pouvoir mener encore plus d'actions. D'ailleurs, on pourrait obliger Mcdo à reverser une partie de son profit dans des investissements locaux, utiliser son argent pour construire une passerelle piétonne au-dessus de l'Ouvèze comme c'était prévu il y a quelques années.

C : Est-ce qu'on pourrait regarder un peu les plans pour voir à quoi ils ressembleraient ? (Présentation des plans)

A long terme, quelles seraient les enjeux ? Une nouvelle population serait-elle incitée à s'installer à Coux, attiré par l'emploi ? Le nombre de producteurs locaux augmentera-t-il ou baissera-t-il dans le sillon du géant américain ? Combien d'activités seraient sauvées et combien en pâtirait ? Y-a-t-il des alternatives qui créent autant d'emploi et attirent autant tous les publics dans un lieu d'interconnaissance ? Quelles sont les externalités négatives du Mcdo sur Coux ? Quantité de déchets produite. Obésité et problèmes de santé. Conditions de travail et salaires bas. Concurrence déloyale envers des commerces locaux. Impact écologique de la nourriture proposée.

Il reste quand même beaucoup de points négatifs... Mais est-ce qu'on a le choix ? Est-ce qu'on peut résister à cette mondialisation ? Est-ce que ce ne serait pas pire si Mcdo s'installait dans une énième zone d'activité sans aucune réglementation ? Ou dans le village d'à côté en vidant encore plus Coux de ses activités et de ses emplois ?

MERCI

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à mettre en place ce diagnostic : habitants comme élus, qui en nous consacrant un temps d'échange, nous ont aidés dans notre réflexion.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le CAUE d'Ardèche ainsi que le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, soutenu par le programme LEADER Ardèche 3.

56

LES ÉTUDIANTS DE L'EUP/

Zoé HALLEY, Clara ISABELLE, Julie SCHERRER, Mariem , Tony DIAS, Dominik VIALLO, Antoine GOMES

LES ÉTUDIANTS DE L'ENSAG/

Samy ATTARI, Coline COLLIAT, Coralie DELHORME, Dilianna GAULT, Chloé GUILLEMIN, Alice HOUYEZ, Camille MEUNIER, Oriane OLIVEAU, Lauris NOMINE, Joffrey VOLPI, Batiste MUSEO, Julie SAUVAGE, Stéphanie SHAMOUN

LES ENSEIGNANTS/

Stéphanie DAVID : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - responsable du Master «Architecture Villes ressources»

Clémence DUPUIS : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - enseignante Master «Architecture Villes ressources»

Cécile CUNY : Ecole d'Urbanisme de Paris - Master Aménagement Urbanisme et Développement des Territoires

Yoann MIOT : Ecole d'Urbanisme de Paris - Master Aménagement Urbanisme et Développement des Territoires

COUX



Atelier hors-les-murs en Ardèche - septembre 2018

« Parla-nos dau temps passat, dau bon temps de nòstres vielhs que n'avem la languisson. Parla-nos de las meissions, de las feneiralbas, las eicossalhas, las vendèimias e la tuua dau cailhon!... »

Le Patois de moi à toi de Georges Dumas.

Merveilleux país. Pour te rejoindre j'ai patiemment suivi la danse de ce serpent de bitume. S'enroulant et se perdant au creux de la douce vallée de l'Ouvèze, j'ai laissé les murmures du Mistral me guider jusqu'à toi. Coux, mon beau país. J'ai embrassé ta beauté et découvert ton éclat d'antan. Et puis au loin, le frémissement de tes faiblesses m'a rappelé pourquoi tu avais besoin de moi. Pour te rendre tes lettres de noblesses, il faudra déposer les armes. Laisser la volupté de l'architecture succomber aux charmes de l'harmonie urbanistique.

Hors les murs, mon beau país, avec passion et authenticité, je te dévoilerai les prémices de ta destinée...

NS / **E**
AG

ÉCOLE
NATIONALE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS

